



FOURCHAMBAULT  
Dynamique de Loire

# Les risques majeurs

sur la commune de Fourchambault

## D I C R I M

*(Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs)*

**Décret n°90-918 du 11 octobre 1990 relatif à l'exercice du droit à l'information sur les risques majeurs.  
Article R3125-11 du Code de l'Environnement relatif aux modalités d'affichage et de transmission aux administrés**

*Mars 2021*



Le DICRIM est un document réalisé par le maire et librement consultable en mairie qui a **pour objectif d'informer la population sur les risques qui menacent la commune et sur les mesures de prévention prises.**

Les consignes de sécurité figurant dans le DICRIM doivent être portées à la connaissance du public par voie d'affichage.

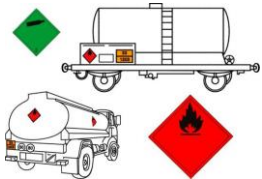
Sur la commune de Fourchambault, plusieurs risques ont été identifiés :



**Le risque naturel d'inondation  
lié à une crue de la Loire  
et du Riau**



**Le risque canicule**



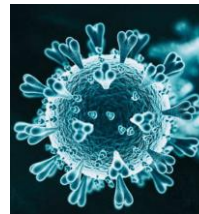
**Le risque lié au transport  
de matières dangereuses**



**Le risque tempête**



**Le risque grand froid**



**Le risque d'épidémie**



## RISQUE NATUREL D'INONDATION LIÉ À UNE CRUE DE LA LOIRE ET DU RIAU

La commune de Fourchambault s'étend principalement le long de la Loire. Un cours d'eau situé à 250 m au nord de la gare SNCF, le Riau, vient scinder la ville de Fourchambault. À l'est des voies SNCF, le bourg se prolonge le long du tracé du ruisseau le Riau dans le quartier de la Garenne.

**Dès les premières crues simulées, les quais de Fourchambault sont inondables par débordement latéral de la Loire.**

**L'inondation s'étend par remous dans le lit du Riau.** Ce dernier monte en charge et inonde les quartiers de la ville, des deux côtés de la voie ferrée.

### Niveaux officiels d'alerte (cotes de référence de Givry)

Niveau 1 : **alerte jaune** (à partir de la cote 2,70 m à 4,40 m)

Niveau 2 : **alerte orange** (à partir de la cote 4,40 m à 5,30 m)

Niveau 3 : **alerte rouge** (à partir de la cote 5,30 m)



Afin de sensibiliser la population au risque potentiel, des repères de niveaux de crue représentant les Plus Hautes Eaux Connues (PHEC) ont été mis en place. Ils sont situés :

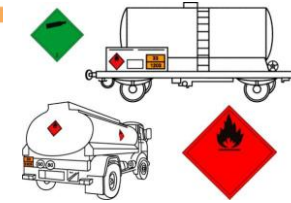
<i>Quai de Loire</i>	:	<i>côté ville à l'intersection de la rue Verte</i>
<i>Quai de Loire</i>	:	<i>entrée sud de l'entreprise Regain Eco Plast</i>
<i>Quai de Loire</i>	:	<i>au niveau de la confluence entre la Loire et le Riau</i>
<i>Quai de Loire</i>	:	<i>côté ville à l'intersection de la rue Roquebeau</i>
<i>Rue Henri Barbusse</i>	:	<i>petit pont sur le Riau</i>
		<i>Intersection entre la rue Combeau et la rue Romain Rolland</i>

Depuis le printemps 2020, **un afficheur solaire niveau de crue de Loire est installé quai de Loire**, intersection rue François Mitterrand

## Consigne de sécurité

Ecouter la radio  
Consulter le site internet de météo France ([www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com))  
Fermer les portes et fenêtres  
Couper le gaz et l'électricité  
Mettre les produits toxiques à l'abri de la montée des eaux  
Libérer le téléphone pour les secours

**En cas d'évacuation, vous serez prévenu par les services municipaux.**



## RISQUE TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES (TMD)

Le Transport de Matières Dangereuses (TMD) concerne à la fois **les produits hautement toxiques, polluants ou explosifs** mais également tous ceux dont nous avons régulièrement besoin comme **les carburants, le gaz, les engrais**.

### Trois risques principaux ont été identifiés :

- ⇒ L'explosion occasionnée par un choc avec étincelles, par le mélange de produits, avec des risques de traumatisme direct par onde de choc
- ⇒ L'incendie à la suite d'un choc, d'un échauffement, d'une fuite avec des risques de brûlure et d'asphyxie
- ⇒ La dispersion dans l'air (nuage toxique), contamination de l'eau et du sol avec risques d'intoxication et de pollution.

Sur la ville de Fourchambault 2 types d'axes principaux :

### Axe ferroviaire

L'axe ferroviaire de Transport de Matières Dangereuses est : **Paris / Cosne / Nevers / Saincaize / Clermont-Ferrand**

### Axes routiers

Le transport de matières dangereuses se fait principalement **par l'A77, la RN7, la RD40, la RD174, RD131, la RD167 et la RD8.**

**La circulation des poids lourds est interdite en centre-ville**

sauf dans le cas d'une livraison locale dans une tranche horaire définie (itinéraire de contournement par A77 / RN7).

## RISQUE DE TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES

### Principaux sites concernés par les livraisons :

⇒ <b>Entreprise Regain Eco Plast</b>	:	quai de Loire 58600 FOURCHAMBAULT
⇒ <b>Ric Environnement</b>	:	quai de Loire 58600 FOURCHAMBAULT
⇒ <b>Engrenages Réducteur Messian Durand</b>	:	rue du 4 Septembre 58600 FOURCHAMBAULT
⇒ <b>FPT Powertrain Technologie, anciennement IVECO</b>	:	5 rue Pierre Timbaud 58600 GARCHIZY
⇒ <b>Société Arquus</b>	:	quai André Malraux 58600 GARCHIZY

### Deux stations-services sont situées sur la commune

⇒ <b>Station-service Intermarché</b>	:	rue du 4 Septembre 58600 FOURCHAMBAULT
⇒ <b>Station Esso Express</b>	:	route de Nevers 58600 FOURCHAMBAULT

## Consigne de sécurité

### Si nuage toxique

*Se mettre à l'abri dans les locaux les plus proches*

*Fermer les portes et fenêtres, calfeutrer les aérations ou ventilations*

### Si explosion

*Evacuer vers des lieux de mise en sûreté*

*Couper la ventilation, le chauffage, le gaz et l'électricité*

### Dans tous les cas

Ecouter la radio

Ne pas fumer, pas de flamme ni étincelles

Ne pas sortir même pour aller chercher vos enfants à l'école

Libérer le téléphone pour les secours.

**En cas d'évacuation, vous serez prévenu par les services municipaux  
avec l'aide des forces de l'ordre et des Sapeurs-Pompiers.**



## RISQUE GRAND FROID

Une vague de froid est un épisode de temps froid caractérisé par sa persistance, son intensité et son étendue géographique.

**L'épisode dure au moins deux jours.** Les températures atteignent des valeurs nettement inférieures aux normales saisonnières de la région concernée.

Le plan grand froid est un dispositif qui s'accompagne d'une procédure de veille (du 1<sup>er</sup> décembre au 31 mars de l'année suivante).

Il se découpe en **trois niveaux** :

- ⇒ **niveau 1 (temps froid)** : lorsque la température ressentie minimale du jour est comprise entre -5°C et -10° C.
- ⇒ **niveau 2 (grand froid)** : lorsque la température ressentie minimale du jour est comprise entre -10° C et -18° C.
- ⇒ **niveau 3 (froid extrême)** : lorsque la température minimale du jour est inférieure à -18° C. Ce niveau correspond

**Un registre nominatif des personnes vulnérables est tenu en mairie.**

*Prévoir l'ouverture d'un centre d'accueil*

*Prise en charge des personnes vulnérables (sans abri)*

*Afin de prévenir les intoxications au monoxyde de carbone, vérifier le bon état de marche de son installation de chauffage, ne pas boucher les aérations et en cas d'utilisation de groupes électrogènes, veiller à respecter les consignes d'utilisation et à les placer à l'extérieur du bâtiment.*

*Prévoir de l'eau et des produits alimentaires ne nécessitant pas de cuisson (risque de gel des canalisations ou de coupure d'électricité).*

### Consigne de sécurité

**Couvrir particulièrement les parties de son corps qui perdent de la chaleur : tête, cou, mains et pieds**

**Se couvrir le nez et la bouche avec un cache-nez pour respirer de l'air moins froid**

**Mettre plusieurs couches de vêtements, plus un coupe-vent imperméable**

**Eviter de sortir le soir car il fait encore plus froid**

**Mettre de bonnes chaussures pour éviter les chutes sur un sol glissant**

**Se nourrir convenablement et ne pas boire d'alcool car cela ne réchauffe pas**



## RISQUE CANICULE

La canicule se définit comme un niveau de **très fortes chaleurs le jour et la nuit pendant au moins 3 jours consécutifs.**

### 4 niveaux de vigilance :

**Niveau 1** : veille saisonnière

**Niveau 2** : avertissement « chaleur »

**Niveau 3** : avertissement « canicule »

**Niveau 4** : mobilisation maximale

### Un registre nominatif des personnes vulnérables est tenu en mairie.

*Se faire connaître auprès des services municipaux qui ont des équipes d'aide et de secours prêtes à vous venir en aide.*

*S'organiser avec les membres de sa famille, ses voisins pour rester en contact tous les jours avec les personnes âgées, isolées ou fragiles.*

## Consigne de sécurité

**Boire beaucoup d'eau**

**Ne pas consommer d'alcool ou de boisson trop sucrée**

**Porter des vêtements légers amples, et clairs, sans oublier un chapeau quand on est à l'extérieur**

**Ne pas faire d'efforts physiques intenses**

**Passer plusieurs heures par jour dans un endroit frais ou climatisé**

**Maintenir sa maison à l'abri de la chaleur**

**Ne pas sortir aux heures les plus chaudes de la journée (11h-21h)**

**En cas d'urgence, appeler le 15 (SAMU)**





## RISQUE TEMPETE

Une situation est qualifiée de tempête lorsque **les vents moyens sont supérieurs à 89 km/h.**

Les vents violents peuvent perturber les réseaux routiers. Ils peuvent également être à l'origine de coupures d'électricité. Les principaux dégâts engendrés par les vents violents sont les toitures et cheminés endommagées, des arbres arrachés...

En cas de montée de tempête, vous pouvez :

*Consulter le site internet de Météo France ([www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com)),*

*Ecouter le répondeur de Météo France (08.92.68.02.14),*

*Ecouter la radio.*

### Consigne de sécurité

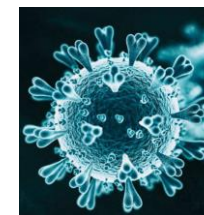
**Enlever et rentrer tout objet susceptible d'être emporté,**

**S'abriter,**

**Fermer portes et fenêtres,**

**Eviter les déplacements, même pour aller chercher vos enfants à l'école,**

**Libérer le téléphone pour les secours.**



## RISQUE D'ÉPIDÉMIE

Une épidémie est une **maladie acquise par un nombre relativement élevé de personnes dans une région donnée durant un intervalle de temps.**

### Consigne de sécurité

**Se laver les mains plusieurs fois par jour avec du savon ou, à défaut, utiliser une solution hydro-alcoolique**

**Utiliser un mouchoir en papier à usage unique et le jeter à la poubelle après usage**

**Se couvrir le nez et la bouche quand on éternue**

**Éviter les contacts avec les personnes malades**

**La vaccination peut permettre de limiter le développement de la maladie**

**Être à l'écoute (TV et radio) et respecter les consignes émises par les pouvoirs publics car elles peuvent évoluer selon la situation**

**Penser à prendre des nouvelles des membres de votre famille ou de vos voisins isolés**

**Si l'on est malade, porter un masque pour éviter de contaminer les autres personnes**

**Nettoyer, avec les produits ménagers habituels, toutes les surfaces avec lesquelles le malade a été en contact (téléphone, télécommandes de télévision et outils informatiques, toilettes, poignées de portes...)**

**Aérer régulièrement votre domicile**